



# CONCOURS PHOTOS

## - 25/05/2019 -

#5

Catégorie adulte

Je suis photographe **amateur** - voici les modalités pour participer !

### I. JE M'INFORME ↘

<b>THÈME</b>	Le thème est le festival artistique « Montmartre à Clisson ». Les participants devront produire des clichés à l'occasion du festival le samedi 25 mai 2019. Le thème de la 24ème édition est « <b>Clisson, l'illuminée</b> ».
<b>TECHNIQUES</b>	Prise de vue avec un appareil numérique, photo couleur ou noir et blanc. Aucun signe distinctif ne doit apparaître. Les photos en sépia, les retouches et montages ne sont pas acceptés. Toute image indécente sera exclue du concours.
<b>CATÉGORIES</b>	Le concours est ouvert à tous les photographes amateurs. Les prix récompenseront indifféremment une photo couleur ou noir et blanc. Les personnes ayant pris part à l'organisation et au déroulement du concours et les membres du jury ne peuvent pas concourir.
<b>DROIT D'AUTEUR</b>	Le participant atteste sur l'honneur être l'auteur des photographies transmises et qu'il est le seul détenteur des droits d'auteur attachés à cette photographie. Le participant, qu'il soit lauréat ou pas du concours, cède à l'organisateur la totalité des droits de ses œuvres, à savoir les droits de reproduction, de représentation, d'édition et d'adaptation. L'organisateur s'engage à mentionner systématiquement le nom des auteurs des clichés lors de leur utilisation (utilisations à but non lucratif). Les clichés pourront être utilisés pendant une durée de <b>3 ans par l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes</b> à partir de la date de la prise de vue.
<b>DROIT À L'IMAGE</b>	Les participants aux différents concours artistiques (peinture, croquis, modelage) autorisent de par l'acceptation du règlement à être pris en photo lors du festival. De même les personnes faisant partie de l'organisation (musiciens, performers, associations partenaires.) Le participant devra s'assurer que toute autre personne clairement reconnaissable sur les photos transmises lui a donné l'autorisation d'utiliser son image.

### 2. JE M'INSCRIS ↘

<b>PRÉINSCRIPTION</b>	Renvoi du bulletin d'inscription par e-mail ou courrier postal jusqu'au <b>lundi 20 mai 2019</b> , accompagné du paiement. La préinscription permet de limiter le temps d'attente le samedi du concours et de bénéficier d'un tarif préférentiel.
<b>OU INSCRIPTION SUR PLACE</b>	Auprès de l'équipe de l'Office de Tourisme, place du Minage dans le centre historique de Clisson le samedi 25 mai de 8h à 13h.



	Jusqu'au Lundi 20 mai 2019* ▼	À partir du Mardi 21 mai 2019 ▼
<b>NOUVEAU EN 2019</b>		
Inscription <b>CONCOURS</b> uniquement ▶	15 €	20 €
Inscription <b>CONCOURS</b> + EXPO-VENTE ▶	25 €	30 €

\* Cachet de la Poste faisant foi (ou horaire de réception du courriel)

**Paiement en chèque ou espèces. Chèque à l'ordre du Trésor Public.**  
**Les paiements seront encaissés la semaine suivant le festival.**

### 3. JE M'EQUIPE ↘

<b>MATÉRIEL</b>	Les prises de vue seront remises à l'organisateur sous format numérique, grâce à une carte SD (format standard) ou sur clé USB ou via le câble d'alimentation de l'appareil. Les fichiers seront téléchargés par l'équipe de l'office de tourisme.
-----------------	--



#### 4. SUR PLACE LE SAMEDI 25 MAI ↘

<b>VALIDATION</b>	Passage <b>place du Minage</b> (devant l'Office de Tourisme) obligatoire entre 8h et 13h pour remplir les dernières formalités et récupérer la fiche de participation, ainsi qu'un badge afin de s'identifier comme participant au concours photos.
<b>ACCUEIL</b>	Une collation vous sera proposée, un chapeau "Montmartre à Clisson" sera offert aux concurrents adultes, ainsi qu'un cadeau de notre partenaire "Le Géant des Beaux-Arts" à tous les participants.
<b>RESTITUTION</b>	Les participants devront rendre leurs fichiers numériques et la fiche de participation avec leur sélection de 2 photos maximum, couleur ou noir et blanc, le samedi 25 mai de 18h à 19h15 à <b>L'ESPACE SAINT JACQUES</b> , rue du Dr Duboueix à Clisson. Chaque participant devra avoir choisi et nommé au préalable ces 2 photographies maximum. Celles-ci seront ensuite développées le soir même par l'Œil du Mulot sur un format papier 20 x 30 cm (papier de qualité).
<b>JURY</b>	Le jury se réunira le dimanche 26 mai en matinée, ce jury juge les œuvres anonymes des participants et est renouvelé chaque année. Il est composé de photographes amateurs, professionnels et de membres de l'office de tourisme. <b>Le jury prendra en compte le thème de l'année pour établir le palmarès.</b>

#### 5. SUR PLACE LE DIMANCHE 26 MAI ↘

<b>REMISE DES PRIX</b>	<p>La proclamation du palmarès aura lieu le <b>dimanche 26 mai à 10h30 à L'ESPACE SAINT JACQUES</b>. Le palmarès sera aussi disponible sur <a href="http://www.montmartreaclisson.com">www.montmartreaclisson.com</a> dès le dimanche après-midi.</p> <p>Les œuvres réalisées lors des concours seront exposées à L'ESPACE SAINT JACQUES le samedi 25 mai de 18h15 à 19h15 et le dimanche 26 mai de 12h à 18h.</p> <p>Dans un souci de respect de nos partenaires, nous demandons aux lauréats de bien vouloir faire valoir leurs lots et respecter la date de leur validité. Les lots non retirés par les lauréats dans un délai de 6 mois après la manifestation ne pourront être réclamés.</p> <p>La dotation offerte aux gagnants ne peut donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de sa contre-valeur en argent, ni à son échange ou remplacement pour quelque cause que ce soit. Toutefois, les organisateurs se réservent le droit de remplacer le lot mis en jeu par un autre lot de même valeur si les circonstances l'exigent.</p>
<b>REPRISE DES ŒUVRES</b>	<p>Les participants pourront reprendre le tirage papier offert le dimanche 26 mai de 18h à 19h à l'Espace Saint Jacques ou à partir du mardi 28 mai à l'Office de Tourisme, place du Minage.</p> <p>Tous les clichés non retirés dans les 3 mois suivant la manifestation (à l'accueil de l'office de tourisme place du Minage) ne pourront être restitués à leurs auteurs.</p>

#### INFOS EN PLUS :

Des photos et vidéos vont être réalisées pendant la manifestation. Les artistes acceptent de céder leurs droits à l'image aux auteurs et à l'Office de Tourisme. L'inscription au concours vaut acceptation du présent règlement.



# CONCOURS PHOTOS — LES PRIX OFFERTS EN 2019

## 1er PRIX ADULTE PHOTO

324 €

- 1 dotation financière de 150 €
- 1 tirage photo sur papier fine art encadré en caisse américaine format 40x60 cm
- 1 carton de 6 bouteilles de Muscadet Sèvre et Maine sur lie

*Agence Crédit Mutuel de Clisson*

*Atelier L'Œil du Mulet à Clisson  
Association des Vignerons de la Vallée de Clisson*

## 2ème PRIX ADULTE PHOTO

100 €

- 1 abonnement de 6 mois au magazine Chasseur d'Images
- 1 entrée adulte Grand Parc
- 1 carton de 6 bouteilles de Muscadet Sèvre et Maine sur lie

*Edition Jibena*

*Grand Parc du Puy du Fou  
Association des Vignerons de la Vallée de Clisson*

## 3ème PRIX ADULTE PHOTO

90 €

- 1 croisière-promenade sur l'Erdre pour 2 personnes (13 € / pers.) et 2 bons "Privilèges" réduction de 20 € chacun
- 1 carton de 6 bouteilles de Muscadet Sèvre et Maine sur lie

*Bateaux Nantais*

*Association des Vignerons de la Vallée de Clisson*